

Le Journal de Gien, 9 mai 2013

À LA SALLE BLAREAU DE SULLY-SUR-LOIRE

Le bracelet sanglier augmente

La fédération départementale de la chasse a tenu son assemblée générale, samedi matin, devant plusieurs centaines d'adhérents et quelques élus locaux.

■ L'année dernière, la grande question avait porté sur le prix du bracelet sanglier, jugé trop cher pour le portefeuille du chasseur. La fédération, poussée par l'association des chasseurs et des Chasseurs du Loiret (ACC 45) avait alors porté le coût du bracelet à 10 €.

La formule ne semble pas avoir satisfait le conseil d'administration qui a annoncé samedi matin vouloir augmenter la cotisation de 10 €, soit 20 € par bracelet.

Il s'agit de la seule aug-



Comme chaque année, ce rendez-vous a attiré plusieurs centaines d'adhérents.

mentation qu'auroit à subir les chasseurs du Loiret, cette saison. Le chevreuil reste à 35 €, le daim à 5 €, et le cerf à 210 €. Le budget prévisionnel pour la saison à venir a en effet été établi sur le maintien du prix des cotisations

comme l'année passée.

La saison 2012-2013 révèle un bilan financier positif : le résultat global, budget général et budget dégâts confondus, est de 306.276 €. Pour cette saison, l'association propose un déficit de 101.514 € pour le budget prévisionnel général, et un déficit de 109.835 € pour le budget prévisionnel dégâts, soit un résultat global évalué à -202.349 €.

Les nuisibles sangliers

La fédération se dit prête à être très attentive à ce budget, et compte sur les adhérents pour limiter le nombre de sangliers, responsables de plus de la moitié du budget dégâts, et maîtriser ainsi ce budget cette année.

Les rapports des diffé-

rentes commissions ont suivi cette partie financière, et notamment celui de la commission Jeunes Chasseurs. Sur 525 permis délivrés en 2012-2013, 156 ont été obtenus par des chasseurs de moins de 30 ans. Ces nouveaux passionnés bénéficient d'un accompagnement financier sur 5 ans, qui leur permet de valider leur permis à coût avantageux.

Une initiative mise en

place en 2012, et dont l'objectif est de renouveler la population des chasseurs. Car, comme s'accordent à le dire tous les membres du conseil d'administration : « Les jeunes chasseurs sont l'avenir. »

DORIANE CRETIN

Des permis de chasse sur Internet

Alain Macherin, président de la fédération départementale des chasseurs, mettrait en avant les nouveautés de l'association, et notamment son avancée vers les nouvelles technologies. L'association vit avec son temps. Les adhérents peuvent ainsi valider leur permis de chasse sur le site internet de la fédération (un procédé qui rencontre beaucoup de succès), et retrouver de nombreuses associations sur des blogs ou des réseaux sociaux comme Twitter et Facebook.

« Ces moyens nous permettent de mieux communiquer avec nos adhérents d'une part, et avec le grand public d'autre part, et ainsi, de faire connaître et de valoriser notre passion, » se félicitait le président.